Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 29 MARS 1915

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président

Phone Main 3487 —

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 3— No. 3—			—No. 4 —No. 1
6:00 p m	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar. 2:05 a m
8:00 p m	Ar	Baton-Rouge	Dép. 5:05 a m
8:50 p m	Dép	Baton-Rouge	Ar. 6:05 a m
10:00 p m	Dép	Angola	Dép. 2:55 a m
12:20 a m	Dép	Mamoura	Dép. 11:30 p m
2:40 a m	Ar	Alexandria	Dép. 10:00 p m
3:10 a m	Dép	Alexandria	Ar. 10:55 p m
3:55 a m	Dép	Aloha	Dép. 8:42 p m
7:30 a m	Ar	Shreveport	Dép. 4:00 p m
No. 6—			—No. 5
6:45 a m	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar. 7:05 p m
9:55 a m	Ar	Baton-Rouge	Dép. 4:00 p m
10:00 a m	Dép	Baton-Rouge	Ar. 4:00 p m
12:01 p m	Ar	Angola	Dép. 2:00 p m
No. 1—			—No. 4
6:— a m	Dep	Shreveport	Ar. 7:45 p m
9:25 a m	Dép	Campti	Dép. 4:01 p m
11:30 a m	Ar	Alexandria	Dép. 2:00 p m

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du dimanche.	
Carriere et points intermédiaire	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	10:10 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points intermédiaires	7:25 p m

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

DEPART

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	7:00 p m

ARRIVEE

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	6:35 p m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited	7:50 a m
Washington et New-York Malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York Malle	8:00 a m
Birmingham et Cincinnati	9:00 p m
Asheville Express	8:00 a m
Louisville et Cincinnati	8:00 a m
Pensacola et Jacksonville	9:00 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	8:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:00 a m
Gulf Coast Accommodation	3:25 p m

(Tous les jours excepté dimanche.)

Dimanche Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Louisiana Southern R. R.

Départ.	Arrivée.
7:00 a m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r..	6:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.	
5:00 p m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r..	9:00 a m
Tous les jours	
7:30 a m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r..	6:00 p m
Dimanche seulement.	
4:00 a m.....Shell Beach Motor.....	9:00 a m
Tous les jours.	
5:00 p m.....Shell Beach Valley.....	7:45 p m
Dimanche seulement.	
5:00 a m..Sportsmen's Special, Shell Beach.....	5:45 p m

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	5:50 p m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire	8:05 p m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	6:45 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	5:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:30 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires	6:45 p m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

N. O., T. & M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, rue Canal.

"THE CALIFORNIA SPECIAL."

DEPART.

No. 1 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco Phoenix et Brownsville	7:40 p m

ARRIVEE.

No. 4 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix et Brownsville	9:20 p m

DEPART.

No. 3 — Baton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas	7:45 a m

"THE TEXAS LIMITED."

ARRIVEE.

No. 2 — Baton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas	7:30 a m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	4:00 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

L'ABEILLE

de la Nouvelle-Orléans

sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.

ETES-VOUS ABONNE?

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des contenus et installations, etc., d'un bar; deux billards, 1 caisse enregistreuse.

Southern Park Realty Company vs. Albert Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,441 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques aux lieux et après désignés, le LUNDI, 29 mars 1915, à 10.30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres les contenus, installations, fournitures, stock, etc., d'un bar déménagé et transporté à mon entrepôt, comme par inventaire; 2 billards, 1 caisse enregistreuse "National."

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
mars—17,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Septième District, portant les numéros municipaux 307 et 309 rue Millaudon, dans l'Ilet rues Mississipi, Lowerline et Macarty.

Jackson Building and Loan Association vs. Oscar Heumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,711 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances lui appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 42, borné par les rues Lowerline, Mississipi, Millaudon et Macarty; laquelle dite portion de terre commence à une distance de trente-sept pieds six pouces du coin des rues Millaudon et Mississipi et mesure trente-sept pieds six pouces de face à la rue Millaudon, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EMIL POMES,
Avocat pour la demanderesse.
mars 20 22 26—avril 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 3025 et 3027 rue Gravier, entre les rues Salcedo et Gayoso.

Mlle Ellen R. Henry vs. Rose Mason

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,317 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier; dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 687, borné par les rues Gravier, Salcedo, Gayoso et l'avenue Tulane, lequel dit lot est désigné par le numéro sept et mesure vingt-huit pieds neuf pouces de face sur la rue Gravier, par un profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles; lequel dit lot commence à une distance de quatre-vingt-six pieds, quatre pouces et six lignes du coin des rues Salcedo et Gravier. Les améliorations contenues étant désignées par les numéros municipaux 3025 et 3027 rue Gravier.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN T. WHITAKER,
Avocat pour la demanderesse.
26 fév—mars 5 12 19 26—1er avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une importante propriété de valeur du Septième District, comprenant sept lots de terre, cinq se trouvant sur la rue Short, au coin de la rue Forshey; avec bâtisses; portant les numéros municipaux 8001, 8003, 8005, 8007, 8009, 8011, 8013 et 8015 rue Forshey, et les autres deux lots de face à l'avenue Carrollton, entre les rues Forshey et Olive.

Union Homestead Association vs. Succession d'Isaiah R. Norwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,310—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là appartenant ou qui en quelque sorte leur appartiennent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 501, bornés par les rues Short, Forshey et Olive et l'avenue Carrollton, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, seize et dix-sept; les lots numérps un à cinq, ci-inclus, se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Short, par cent sept pieds et six pouces en profondeur, entre deux lignes parallèles; le lot numéro un formant le coin des rues Short et Forshey, et les lots numéros seize et dix-sept se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Carrollton, par cent sept pieds et six pouces en profondeur, entre deux lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour le demandeur.
mars 12 19 25 26—avril 2 9 14 44

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District, consistant en 5 acres de terre.

Hibernia Bank and Trust Company, Trustee, vs. James P. Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,895 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, étant cinq acres du lot No. 14 de la dite subdivision F, lequel dit lot No. 14 de la dite subdivision F est borné sur le front par Dwyer Road, et sur un côté par le lot No. 4, et sur l'autre côté par le lot No. 15, et à l'arrière par les lots 5 et 6; lequels dits cinq acres du dit lot No. 14, maintenant offerts en vente, font partie du lot No. 14, situé à côté des lots Nos. 5 et 4 de la subdivision F et mesurent d'après le plan de A. M. Shaw, le 8 septembre 1913, sur un croquis qui est annexé à l'acte de vente passé devant Scott E. Beer sur le 9e de septembre 1913, une distance de trois cent vingt-six pieds du côté du lot No. 4, allant vers le lot No. 15 de face sur Dwyer Road, par une profondeur le long du côté du lot No. 4 de quatre cent vingt-sept pieds et trois-dixièmes, et de là à l'arrière, le long du côté du lot No. 5, sur une ligne oblique, une longeur de six cent soixante pieds; de là le long d'une ligne allant vers Dwyer Road, une longeur de neuf cent un pieds, à l'intersection de la dite ligne avec le dit Dwyer Road, la dite portion du lot No. 14, ci-dessus decrite et ici inclus à être vendue contenant en tout cinq acres; lequel dit lot No. 14, contient les cinq acres ci-dessus décrits et vendus, situés totalement dans la Section 30, township 11, S. R. 13 Est, tout comme établi sur un plan de Warren B. Reed, ingénieur de Conseil, daté 18 février 1911, C. O. B. 250, folio 197, annexé à un acte devant Scott E. Beer, notaire, en date du 3 janvier 1913.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour la demanderesse.
fév 27 28—mars 5 12 19 26 31—avril 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Sixième District, situé rue Dorgenois, entre la rue Berlin et l'avenue Napoléon, dans l'Ilet rue Broad.

Newcomb Realty Company vs. Arthur J. Minor et Albert Leighton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,021 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là appartenant ou qui en quelque sorte lui appartiennt, situé dans le 6ème District de cette ville, dans l'Ilet No. 792, borné par l'avenue Napoléon et par les rues Berlin, Dorgenois et Broad, désigné par le No. 5 sur un plan de H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 3 juin 1905, et le 22 août 1907, annexé à un acte de dépôt devant J. Zach Spearing, notaire, le 10 novembre 1910, accordant lequel dit lot mesure trente (30) pieds de face à la rue Dorgenois, cent vingt cinq (125) pieds, quatre (4) pouces et deux (2) lignes sur sa ligne la plus près de l'avenue Napoléon, et cent cinquante six (156) pieds, huit (8) pouces et sept (7) lignes sur sa ligne la plus près de la rue Berlin.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. ZACH. SPEARING,
Avocat pour le demandeur.
mars 19 20 26 avril 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre de valeur dans le Sixième District, de face à la place East Park, dans le bloc A du Boulevard Audubon, borné par les rues Poplar et Hickory, la place East Park et la propriété de l'Université Tulane.

Excelsior Homestead Association vs. Lelia Mattie Jackson, veuve de James Paul Leake, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,425 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet A du Boulevard Audubon, borné par les rues Poplar et Hickory, la place East Park et la propriété de l'Université Tulane, désigné comme lots Nos. 61 et 63 sur un plan du dit Boulevard Audubon fait par Henry C. Brown, ingénieur civil, daté le 9 février 1909, accordant lesquels dits lots mesurent comme suit: Lot No. 61 mesure trente pieds de face à la place East Park, trente pieds le long de la ligne à l'arrière, par une profondeur de cent cinquante-huit pieds sept pouces sur la ligne le séparant du lot No. 59, et cent cinquante-huit pieds trois pouces en profondeur sur la ligne le séparant du lot No. 63. Le lot No. 63 mesure trente pieds de face à la place East Park, trente pieds le long de la ligne à l'arrière, par une profondeur de cent cinquante-huit pieds trois pouces sur la ligne le séparant du lot No. 61, et cent cinquante-sept pieds onze pouces sur le coté le séparant du lot No. 65.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CONRAD COLLINS, Avocat pour la demanderesse.
mars—6,12,19,26 avril—2,8

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Ellen R. Henry vs. A. J. Jackson et James Stewart.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,605 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de la ville, le LUNDI, 29 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la ville, désigné par le numéro onze dans l'Ilet 434, borné par les rues S. Johnson, S. Prieur, Première et l'avenue Jackson. Le dit lot mesure, d'après un plan de C. Uncas Lewis, daté le 15 décembre 1908, vingt-sept pieds, huit pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jackson, par une profondeur de cent trois pieds, quatre pouces et trois lignes sur la rue S. Johnson, entre lignes parallèles, formant le coin de l'avenue Jackson et de la rue Johnson.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JOHN T. WHITAKER,
Avocat pour la demanderesse.
L'acheteur devra, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.
26 fév—3 9 16 23 29 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Biasini vs. Thos. Alvarez.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 68,219 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de la Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique dans mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 3 avril 1915, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un piano, six chaises, un tabouret de piano, une armoire, une toilette, un coffre-fort, un lavabo, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de la Ville pour la Paroisse de Orléans.
A. J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
mars—21,29 avril—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Rose Hahn, femme sole, vs. A. J. Buddendorf.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 68,611 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques dans mon entrepôt, Nos. 707-709 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 3 avril 2015, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un mobilier de salon, un tapis artistique, une table de milieu, une berceuse, un porte-manteau, une garde-robe, une toilette, une table, un coffre-fort, un réfrigérateur, un buffet, un porte-chapeau, un bureau plat, une berceuse, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
B. Y. WOLF,
Avocat pour le demandeur.
mars—21,29 avril—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Petrie & Co. vs. Alexander Madison.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,672 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la porte principale de la Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Second District de cette ville, le LUNDI, 19 avril 1915, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numero 8705 rue Hickory, dans le Septième District de cette ville, situé dans l'Ilet No. 988, borné par les rues Hickory, Monroe, Eagle et Cohn, étant lot No. 2 dans le dit Ilet; lequel lot mesure 25 pieds de face à la rue Hickory, par cent pieds en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un depôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
THEO. COTONIO,
Avocat pour le demandeur.
mars—19,26,31 avril—6,12,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Interdiction de Delphine Margaret MacConnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — Division E — No. 110,796 — Cette affaire est venue et a été entendue aujourd'hui. Etaient présent: MM. Hall, Monroe & Lemann, avocats pour le demandeur. Delvaille H. Théard, Esq., curateur ad hoc, représentant la défenderesse.

Alors la Cour, considérant la loi et l'évidence et le rapport des experts, choisis pour examiner la défenderesse, et se trouvant de même en faveur du demandeur et contre la défenderesse, et la Cour étant de l'opinion, pour ces raisons ce jour il a été assigné, que la défenderesse, Delphine Margaret MacConnell, qui est et a été toujours domiciliée dans la Paroisse d'Orléans, Louisiane, est aliénée, et incapable de prendre soins de sa personne et de l'administration de ses affaires.

Il est ordonné, adjugé et décrété que la cit le jugement, décrétant que la défenderesse, Delphine Margaret MacConnell, est aliénée et incapable de prendre soins de sa personne et de l'administration de ses affaires, et ont prononcé son interdiction; le coût de la procédure à être payée sur les biens de la dite demanderesse.

Jugement rendu et lu en cour ouverte, ce 8e jour de mars 1915.

Jugement signé en cour ouverte, ce 18e jour de mars 1915

GEO. H. THEARD, Juge.

Une copie véritable.

O. N. F. BARRY, Député Greffier.

mars 20 24 29

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICE POSTAL

Prochains départs pour BORDEAUX

CHICAGO	3 avril, 3 p. m.
NIAGARA	10 avril, 3 p. m.
ROCHAMBEAU	17 avril, 3 p. m.
LA TOURAINE	24 avril, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser

Aux bureaux de la Compagnie,

F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.

902 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Vasquez vs. Metropolitan Building Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,543 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Albert B. Davis, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

L. R. HOOVER, Avocat.

mars 23 27—avril 1

In re Liquidation of Art and Novelty Shop.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,497 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George H. Sauton, Sol Gabai et Alex Matalon, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

DART, KERNAN & DART, Avocats pour les liquidateurs.

mars 20 24 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Theresa Philip Blaine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,829 — Division C — Attendu que Joshua Ward a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Theresa Philip Blaine, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

KER & FELIL, Avocats.

mars 20 25 29

Succession de Francis M. McKeough.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,796 — Division E — Attendu que William H. Rapier a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Francis M. McKeough, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

WM. H. BYRNES, JR., Avocat.

mars 20 25 29

Succession de Priscilla Jones, Veuve de Bayley Shores.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,505 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Diana Shores Mills, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la C